



Promouvoir des relations saines et harmonieuses

pour prévenir et réduire la violence et l'intimidation en contexte scolaire



TEL-JEUNES

Ligne**Parents**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU
MINISTÈRE DE LA FAMILLE

PROMOUVOIR DES RELATIONS SAINES ET HARMONIEUSES

POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA
VIOLENCE ET L'INTIMIDATION EN
CONTEXTE SCOLAIRE

Ce mémoire présente la vision et la contribution de Générations Tel-jeunes / LigneParents pour promouvoir des relations saines et harmonieuses afin de prévenir la violence et l'intimidation en contexte scolaire. Il s'inscrit dans la volonté ministérielle de mobiliser tous les acteurs concernés en vue de dégager des orientations et des pistes d'action pour l'établissement du prochain Plan d'action gouvernemental concerté de lutte contre la violence et l'intimidation. Il fait suite à la participation de notre organisation au Forum sur la lutte contre l'intimidation tenu à Québec, le 2 octobre 2014.

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRATIONS – TEL-JEUNES / LIGNEPARENTS	4
PRÉVENIR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION PAR DES PRATIQUES RECONNUES	6
INTERVENIR EFFICACEMENT EN MISANT SUR LE POTENTIEL HUMAIN	9
SOUTENIR LES ACTEURS PAR LA FORMATION ET L'ÉVALUATION	13
CONTRIBUTION DE TEL-JEUNES / LIGNEPARENTS	14
RÉFÉRENCES	15

1. Générations – Tel-jeunes / LigneParents

Une mission d'engagement envers les jeunes et les parents du Québec depuis 33 ans

Fondé en 1981, le Centre de prévention de la violence familiale Générations est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de créer et d'offrir à tous les jeunes et parents du Québec des services de première ligne en intervention psychosociale de grande qualité.

Des services de qualité au cœur de notre raison d'être

LigneParents

LigneParents est un service téléphonique 24/7, gratuit, confidentiel et anonyme. Connu à l'origine sous le nom de Parents anonymes, il fut le premier service mis sur pied, lors de la fondation de l'organisme pour soutenir les parents d'enfants âgés de 0 à 20 ans dans leur rôle parental. Dispensé par une équipe d'intervenants professionnels, ce service est accessible, en tout temps, de partout au Québec, pour répondre aux besoins des parents et les aider en situation de crise. En 2013-2014, LigneParents a pu soutenir 10 180 parents sur une diversité de sujets, pour un total de 2 869 heures d'interventions téléphoniques. Un site Internet complète l'offre de service de LigneParents (ligneparents.com).

TEL-JEUNES

Dix ans après la création du service LigneParents, Tel-jeunes voit le jour en 1991. Une équipe d'intervenants professionnels accessible, en tout temps, par téléphone, par Internet et par texto est disponible pour écouter les jeunes, les soutenir et les informer sur une diversité de sujets qui les préoccupent. Gratuit, confidentiel et anonyme, le service Tel-jeunes est devenu, au fil des ans, une ressource phare pour répondre aux demandes d'aide des jeunes de 5 à 20 ans du Québec. En 2013-2014, Tel-jeunes a pu venir en aide à 4 4158 jeunes sur une foule de besoins, pour un total de 1 964 heures d'interventions téléphoniques, 7 4798 textos, 8 695 courriels et 738 clavardages. Un site Internet complète l'offre de service de Tel-jeunes (teljeunes.com).



Depuis plus de 15 ans, le Service de prévention et de formation Tel-jeunes / LigneParents assure une présence sur le terrain, auprès des jeunes et du personnel scolaire, dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Nos services sont aussi offerts aux parents en milieu scolaire, communautaire et professionnel. Une programmation comportant près d'une trentaine d'ateliers interactifs et de conférences adaptés aux besoins de ces clientèles, a été développée autour de trois grands axes d'intervention, soit : 1) la violence et l'intimidation; 2) les relations amoureuses et la sexualité; 3) la santé psychologique.

Si de nombreux jeunes recourent aux services de Tel-jeunes pour eux-mêmes, d'autres nous contactent pour aider leurs amis ou leurs pairs. C'est avec l'intention de répondre à cette demande que Tel-jeunes a mis sur pied, au tournant des années 2000, le programme d'entraide par les pairs **Aider, c'est branché !** dans le but de soutenir le démarrage et le développement de groupes d'entraidents en milieu scolaire.

Un intérêt soutenu pour la thématique de la violence et de l'intimidation

L'intérêt de Tel-jeunes en ce qui concerne la violence et l'intimidation en contexte scolaire ne date pas d'hier. Au début des années 90, bien avant que le phénomène ne devienne une préoccupation sociale, notre organisation a vu poindre ce problème à travers les demandes d'aide de jeunes qui étaient la cible de moqueries, d'humiliations, de harcèlement ou qui vivaient du rejet, de la part de leurs pairs, tout comme de parents soucieux de les soutenir. Véritable baromètre de la réalité du terrain, notre Centre d'intervention à distance reçoit, depuis plus de 20 ans, des appels, des courriels et plus récemment des textos de jeunes qui éprouvent des difficultés ou qui se questionnent à propos de la violence et de l'intimidation et de parents qui nous contactent pour obtenir du soutien.

Au cours de la dernière année, plus de 1000 jeunes nous ont téléphoné, près de 200 ont interagit sur notre forum et plus de 400 nous ont écrit sur le sujet. Si la violence et l'intimidation sont au cœur des préoccupations de nombreux jeunes, tant au primaire qu'au secondaire, les parents se sentent tout autant concernés par ce problème. Ils ont été plus de 600 à appeler LigneParents, au cours de la dernière année, pour obtenir de l'aide en lien avec cette thématique.

Par ailleurs, depuis l'adoption de la loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, notre Service de prévention et de formation a connu une augmentation croissante des demandes d'ateliers et de conférences sur l'intimidation. L'utilisation d'Internet comme autre moyen d'intimidation, nous a amenés à développer un atelier spécifique sur la cyberintimidation pour répondre à la demande de plusieurs écoles. Ainsi, depuis 2010, nous avons dispensé 855 ateliers auprès des jeunes, des entraînants, du personnel scolaire et des parents, soit 594 ateliers sur l'intimidation et 261 ateliers sur la cyberintimidation. Au total, plus de 20 000 jeunes, au-delà de 1300 parents et 1000 personnes-ressources en milieu scolaire ont participé à une activité de formation sur le thème de la violence et de l'intimidation.

Près de trois ans après l'adoption de la loi 56, l'importance accordée au sujet de l'intimidation par le réseau de l'éducation s'est maintenue. Encore aujourd'hui, cette thématique constitue une priorité pour de nombreuses écoles qui doivent inclure dans leur plan de lutte des mesures préventives pour contrer toute forme d'intimidation et de violence au sein de leur établissement (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2012). En 2013-2014, la thématique de la violence et de l'intimidation (52%) occupait le premier rang des demandes d'ateliers pour les jeunes, loin devant les relations amoureuses et la sexualité (28%), de même que la santé psychologique (20%).



2. Prévenir la violence et l'intimidation par des pratiques reconnues

Violence, agression, harcèlement... peu importe le nom qu'on lui donne, l'intimidation fait partie du quotidien de nombreux jeunes. Phénomène récent ? Bien avant que le terme ne soit à la mode, le phénomène de « l'intimidation » était déjà bien présent dans la vie des jeunes sous différentes formes. Aujourd'hui, l'ajout d'Internet et des autres technologies vient multiplier les moyens et les possibilités d'intimidation, ce qu'on appelle la cyberintimidation.

Entre eux, dans la vie courante, les jeunes ont des relations tant harmonieuses que conflictuelles. La gestion des conflits, la communication, la maîtrise des émotions, l'acceptation des différences et l'empathie font partie des habiletés relationnelles qu'ils doivent acquérir et développer, avec le temps, pour vivre en société. L'intimidation débute assez tôt dans la vie des jeunes. S'ils peuvent y être exposés dès le primaire, on sait que c'est au début du secondaire que la problématique prend le plus d'ampleur, pour ensuite diminuer graduellement jusqu'à la fin de l'adolescence (Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 2005). Les jeunes ne sont pas toujours bien outillés pour faire face de manière adéquate aux situations de violence et d'intimidation auxquelles ils sont confrontés. Ils doivent donc apprendre progressivement les rudiments de la gestion des relations interpersonnelles pour mieux vivre ensemble.

Comment peut-on départager les conflits dits « normaux » des situations d'intimidation survenant entre les jeunes ? À quel moment s'agit-il de taquineries et quand franchit-on la limite menant à l'intimidation ? L'intimidation renvoie à des gestes de violence. S'en prendre directement à quelqu'un par des insultes, des mauvaises blagues, des regards menaçants, des gestes d'humiliation, de la violence physique, du taxage, des menaces verbales ou par le biais d'Internet, sont tous des gestes violents relativement faciles à observer. Il existe une autre forme d'intimidation, plus sournoise et difficile à identifier, qui consiste à répandre des rumeurs, à nuire à la réputation d'autrui, à manipuler les relations ou encore, à ignorer ou rejeter un individu. Cette forme d'intimidation indirecte, qui peut paraître anodine à première vue, porte atteinte à l'intégrité morale de la personne. Dans tous les cas, l'intimidation inclut un rapport de force inégal entre le jeune qui intimide et celui qui est intimidé. Que l'intention soit consciente ou non, si le geste posé blesse, nuit, fait du mal ou cause de la détresse à autrui, il s'agit d'intimidation. Bien qu'un seul geste suffise à laisser des marques et causer une détresse chez un jeune qui en est victime, la situation d'intimidation comporte habituellement un caractère répétitif pour celui qui le vit.

Pistes d'action

- Partager une définition et une compréhension communes de ce qu'est l'intimidation.
- Reconnaître les différentes formes d'intimidation et leurs impacts sur la santé globale.
- Intervenir de façon précoce pour outiller tous les jeunes au « mieux vivre ensemble ».

Qui sont les auteurs d'actes d'intimidation ?

Il est difficile de tracer un profil type du jeune qui intimide. Certains jeunes proviennent de milieux où la violence et l'intimidation sont déjà présentes. Ces jeunes peuvent avoir l'impression que la violence est justifiable et qu'elle fait partie des comportements qu'ils peuvent utiliser pour obtenir ce qu'ils souhaitent. Mais il ne s'agit pas du seul cas de figure possible. Qui n'apprécie pas avoir des amis, un peu d'attention, de la popularité ou se sentir le leader d'un groupe ? Ces besoins ne sont-ils pas normaux et louables ? Lorsqu'un geste d'intimidation est commis, il peut apporter au jeune qui le pose une satisfaction quasi instantanée de ses besoins, même si le moyen utilisé n'est ni souhaitable, ni acceptable. Voilà pourquoi n'importe quel jeune peut se retrouver, à un moment ou un autre, dans le rôle de celui qui intimide. Lorsqu'un jeune reproduit des comportements d'intimidation à répétition en pensant toujours obtenir les résultats souhaités, il risque de demeurer dans ce rôle. La bonne nouvelle, c'est qu'un comportement inadéquat peut être modifié (Craig, 2014). Plus on s'y prend tôt, mieux ce sera ! Il est important d'intervenir rapidement auprès des jeunes qui intimident afin d'éviter qu'ils ne s'enfoncent dans ce genre de comportements inadéquats. Il est aussi primordial de les soutenir en leur proposant des comportements de remplacement positifs et socialement acceptables (Walker et al., 1996).

Pistes d'action

- Intervenir rapidement auprès des auteurs d'actes d'intimidation en privilégiant une approche éducative qui soutient le développement de comportements prosociaux plutôt que d'imposer la «tolérance zéro» en appliquant des mesures répressives.
- Proposer des comportements de remplacement positifs et socialement acceptables.

Qui sont les victimes ?

Il n'y a pas nécessairement de profil précis de victimes. Le simple fait d'être différent de ses pairs peut suffire de motif pour être discriminé. Certains jeunes sont facilement dérangés par les différences des autres (apparence physique, manières d'agir, handicap, etc.). Certains jeunes sont aussi ciblés parce qu'ils éprouvent des difficultés à s'intégrer socialement. On parle ici de jeunes manquant d'habiletés sociales, qui ont de la difficulté à créer et entretenir des relations amicales, à comprendre les codes sociaux, etc. Les conséquences peuvent être très lourdes, selon le degré et la fréquence des gestes d'intimidation posés, ainsi que les caractéristiques personnelles de chacun. Isolement, perte d'amis, baisse de l'estime de soi, chute du rendement scolaire, absentéisme ou décrochage scolaire et détresse psychologique peuvent devenir le lot de plusieurs jeunes qui sont victimes de violence ou d'intimidation (Sécurité publique Canada, 2014). En plus des interventions visant à les protéger, il importe de travailler avec eux l'estime de soi, l'affirmation de soi, la capacité à entrer en relation avec les autres ainsi que le développement de liens de confiance avec des adultes significatifs de leur entourage pour mieux les soutenir (Palluy et al., 2010).

Pistes d'action

- Agir rapidement auprès des victimes pour faire cesser les gestes d'intimidation.
- Soutenir le développement d'habiletés sociales, la capacité d'affirmation et l'établissement de liens de confiance avec les adultes significatifs de leur entourage.

Qu'en est-il des témoins ?

Dans plus de 85% des cas, les actes d'intimidation se déroulent devant témoins (Hawkins, Lynn et Pepler, 2001). Les jeunes qui en sont témoins perçoivent habituellement que ce genre de situation n'est pas acceptable et ne souhaiteraient pas en être eux-mêmes la cible. Les témoins ont un rôle crucial à jouer parce qu'ils possèdent le pouvoir de changer les choses, sans nécessairement toujours savoir comment réagir. De fait, que ce soit en portant assistance immédiate à un jeune intimidé, en demandant aux autres témoins d'intervenir avec lui, en allant chercher l'aide d'un adulte ou en offrant son soutien après une situation d'intimidation, un témoin qui agit peut faire cesser plus rapidement une situation d'intimidation ou en réduire les méfaits (Hawkins, Pepler et Craig, 2001). Si les témoins peuvent avoir la motivation nécessaire pour intervenir, plusieurs facteurs, dont la peur, empêchent cependant plusieurs d'entre eux de se mettre en action. Les témoins ont besoin d'être guidés vers des moyens appropriés pour arriver à mettre en application des solutions à leur portée, en toute sécurité.

Pistes d'action

- Valoriser le rôle de témoin en raison du potentiel d'impact positif de leurs interventions.
- Outiller les témoins pour leur permettre de jouer un rôle actif face à l'intimidation.



3. Intervenir efficacement en misant sur le potentiel humain

Reconnue comme un problème important de santé publique (Krug et al., 2002), l'intimidation représente une forme de violence entre les pairs qui est dommageable, non seulement pour les jeunes qui posent des actes d'agression, ceux qui en sont les victimes et les témoins, mais aussi pour tous leurs proches. Ainsi, le personnel scolaire, les pairs, les amis et les familles de ces jeunes sont tous touchés par ces gestes. Les conséquences néfastes de l'intimidation sur la santé physique, psychologique et sociale sont largement documentées (Craig, 2014). L'ampleur des manifestations de violence et d'intimidation, la détresse qu'elles engendrent, de même que la diversité des interventions à privilégier appellent tous les acteurs concernés par ce phénomène à se mobiliser en fonction de leurs compétences propres et de leur capacité d'agir. Reconnaisant à tous les acteurs concernés par la problématique le pouvoir d'agir pour améliorer la situation, les jeunes, le personnel scolaire tout comme les parents devraient être la cible d'interventions visant à prévenir les comportements inadéquats et à promouvoir les comportements prosociaux attendus (Palluy et al., 2010). Mais ils devraient également être des acteurs engagés dans la recherche de solutions pour créer des environnements positifs et sécurisants pour tous et dans tous les milieux de vie (Ministère de la famille, 2014).

Pistes d'action

- Encourager la concertation et la mise en commun des expertises entre tous les acteurs.
- Favoriser un continuum d'interventions entre toutes les instances concernées par la problématique de la violence et de l'intimidation.
- Cibler les jeunes du primaire et du secondaire, le personnel scolaire et les parents par des actions qui visent la promotion de saines relations et du «mieux vivre ensemble».
- Engager les jeunes, le personnel scolaire et les parents dans la recherche de solutions pour créer des environnements favorables, sains et sécuritaires, à l'école, dans la famille et dans la communauté.

Encourager le développement des compétences personnelles et sociales des jeunes

Les interventions visant à promouvoir des relations harmonieuses et à prévenir la violence ou l'intimidation en contexte scolaire devraient s'inspirer des meilleures pratiques en prévention et en promotion de la santé. Ainsi, parmi les stratégies appuyées par la recherche, le développement des compétences personnelles et sociales des jeunes serait à privilégier (Palluy et al., 2010). Les principales compétences à développer sont la capacité à s'affirmer, à gérer ses émotions et ses comportements, à résoudre des conflits, à exercer son jugement critique, à demander de l'aide, à développer son empathie, à s'entraider, à adopter des attitudes et des comportements prosociaux, à communiquer efficacement et à s'impliquer socialement (Palluy et al., 2010). Les recommandations d'experts misent également sur le pouvoir d'action des individus pour créer des communautés bienveillantes (Beaumont, 2014).

Se fondant sur ces recommandations, l'implantation de groupes d'entraidants en milieu scolaire et communautaire s'avère une stratégie prometteuse à mettre en œuvre pour aider les jeunes à développer des habiletés sociales qui contribuent à l'établissement de relations saines et harmonieuses. Les entraidants sont souvent la première source d'information et les premiers confidents des autres jeunes. Ils se voient fréquemment confier des problèmes lourds. Véritables sentinelles dans leur milieu, ils ont besoin de soutien pour aider les autres sans dépasser leurs limites personnelles. Ainsi, la mise en place d'une approche d'entraide «par et pour les jeunes» en contexte scolaire permet d'outiller ces jeunes, afin qu'ils acquièrent des compétences clés leur permettant d'agir comme des modèles positifs auprès de leurs pairs.

Parce qu'ils représentent une figure de référence crédible au sein de l'école, les entraidants développent une plus grande confiance en soi et se sentent valorisés par l'aide qu'ils apportent aux autres. Sans jamais se substituer aux ressources professionnelles, les entraidants apprennent à détecter les signes de détresse, à écouter les confidences et les préoccupations de leurs pairs, à mieux répondre aux questions qui leur sont posées et à référer aux adultes de leur milieu ou à d'autres ressources spécialisées, au besoin. L'approche d'entraide par les pairs constitue une initiative structurante qui s'inscrit dans le quotidien de l'école et favorise un réinvestissement concret et continu des apprentissages des jeunes entraidants auprès de leurs pairs et dans différents milieux de vie. Les nombreuses façons avec lesquelles ils interviennent attestent de la valeur de leur présence en milieu scolaire. Faire le pont entre un jeune en détresse et les ressources du milieu, véhiculer des informations plus justes, transmettre de l'espoir à un jeune déprimé, inciter leurs pairs à développer une attitude respectueuse, tolérante et empathique envers les autres, poser des gestes quotidiens d'entraide et initier des projets dans leur milieu, en sont des exemples.

Quant à eux, les élèves bénéficiant de la présence d'entraidants dans l'environnement scolaire ont accès à une plus grande diversité de ressources pour se confier, démontrent une plus grande ouverture à parler de leurs problèmes ou à poser leurs questions, ressentent une moins grande détresse, sont moins portés à s'isoler et ont souvent une meilleure connaissance des ressources professionnelles qui leur sont accessibles.

Pistes d'action

- Miser sur la création et le soutien de groupes d'entraide par les pairs comme stratégie d'intervention pour contribuer à créer des communautés bienveillantes.
- Former et outiller les jeunes pour qu'ils développent des attitudes bienveillantes et des compétences personnelles qui favorisent l'adoption de comportements prosociaux.

Appuyer le personnel scolaire dans l'accompagnement des jeunes

Les attitudes des adultes sont déterminantes pour apprendre aux jeunes les comportements positifs à adopter en toutes circonstances (Beaumont, 2014). Comme principaux acteurs de leur milieu, le personnel scolaire (direction, enseignant, psychoéducateur, psychologue, travailleur social, infirmière, technicien en éducation spécialisée, animateur de vie spirituelle et communautaire, etc.) a le potentiel d'améliorer le climat de l'école en adoptant une approche bienveillante qui influencera, à son tour, les élèves à se comporter de manière bienveillante auprès de leurs pairs (Beaumont, 2014).

L'implantation de groupes d'entraidents représente une stratégie prometteuse, parmi d'autres, pour aider à créer un environnement scolaire bienveillant pour tous les jeunes. Une telle initiative favorise un climat plus sain dans l'école, un plus grand sentiment d'appartenance des élèves envers leur milieu et des contacts plus positifs entre les jeunes eux-mêmes et avec les adultes de l'école. La présence de personnes-ressources significatives en milieu scolaire est essentielle pour favoriser un accompagnement direct et continu auprès des jeunes de l'école, afin de valider leurs interventions, les rassurer, approfondir leurs connaissances et développer leur capacité d'entraide. La formation du personnel scolaire constitue un atout non négligeable pour mieux appuyer ces adultes dans leur rôle de soutien et d'encadrement auprès des jeunes (Beaumont, 2014).

Pistes d'action

- Valoriser le personnel scolaire comme des modèles d'adultes positifs auprès des jeunes.
- Reconnaître le pouvoir d'agir du personnel scolaire pour créer des milieux bienveillants.
- Former et outiller le personnel scolaire en misant sur les pratiques de collaboration.
- Miser sur la création et le soutien de groupes d'entraide par les pairs comme stratégie d'intervention pour contribuer à créer des communautés bienveillantes.

Aider les parents dans l'exercice de leur rôle et les engager dans l'action

Les parents sont les premiers éducateurs et modèles auprès de leurs jeunes. À ce titre, ils ont un rôle fondamental à jouer dans la transmission de connaissances et de valeurs familiales. Devant les difficultés qu'ils rencontrent, beaucoup de parents se questionnent sur leur rôle et manifestent le besoin d'être mieux soutenus, notamment en matière de violence et d'intimidation. Les activités de formation qui visent à sensibiliser, informer, outiller et soutenir les pratiques parentales pour aider leur jeune, dès leur tendre enfance, à développer des relations saines et harmonieuses pourraient combler ce besoin (Palluy et al., 2010).

Dans son plan de lutte contre l'intimidation et la violence, chaque école doit prévoir des mesures de prévention visant à encourager la collaboration des parents pour favoriser l'instauration d'un milieu vie sain et sécuritaire (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2012). Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, la mise en place de groupes d'entraidants pour les parents en milieu scolaire et dans les centres de la petite enfance (CPE) pourrait être une avenue à explorer.

En soutien aux actions posées par ces milieux, ces parents entraidants pourraient accompagner d'autres parents, dont l'enfant est auteur, victime ou témoin d'actes d'intimidation, à relever les défis auxquels leur jeune est confronté. Sans se substituer au rôle des professionnels, les parents entraidants permettraient à tout parent de bénéficier d'un partage de connaissances et d'outils et d'un accompagnement personnalisé dans sa communauté, à travers une approche «par et pour les parents». L'intention qui sous-tend la mise sur pied de groupes de parents entraidants est de rapprocher les parents des écoles et des CPE et de mettre à profit leurs compétences au service des autres (Beaumont, 2014).

Pistes d'action

- Reconnaître le rôle central des parents dans l'accompagnement de leur jeune, qu'il soit auteur, victime ou témoin d'actes de violence et d'intimidation.
- Mettre à profit les compétences parentales dans la recherche de solutions adaptées à chaque situation.
- Explorer la pertinence de soutenir la création de groupes d'entraide par les pairs pour les parents.
- Former les parents en privilégiant une approche éducative qui soutient le développement de comportements prosociaux de leur jeune et en leur offrant des outils d'éducation adaptés à leurs besoins.

4. Soutenir les acteurs par la formation et l'évaluation

Mieux former pour mieux agir

La formation semble constituer un besoin commun à l'ensemble des acteurs dans la lutte à l'intimidation. Plus des deux tiers des enseignants québécois estiment avoir besoin de formation pour mieux intervenir auprès des jeunes (Réseau des donateurs pour la paix, 2014). Les parents demandent à être outillés pour accompagner leurs jeunes dans le développement d'attitudes et comportements prosociaux. Il est recommandé que les jeunes reçoivent des contenus appropriés et adaptés qui leur permettront de faire des choix éclairés quant à l'adoption de stratégies efficaces pour faire face aux situations d'intimidation (Palluy et al., 2010). La formation continue des jeunes, du personnel scolaire et des parents, misant sur des pratiques de collaboration et favorisant un réinvestissement des apprentissages dans des situations de vie concrètes, s'avère donc une avenue intéressante à développer. Le défi demeure dans la capacité de tous ces acteurs à s'investir dans des activités de formation, en raison d'un manque de temps et de financement adéquat.

Pistes d'action

- Soutenir les milieux par un investissement adéquat en ressources humaines et financières pour faciliter l'accès aux jeunes, aux parents et au personnel scolaire à des activités de formation qui répondent à leurs besoins.

Mieux soutenir l'évaluation des interventions

Nous avons tous la volonté de contribuer, à notre mesure, à l'effort collectif pour contrer la violence et l'intimidation en soutenant la promotion de relations saines et harmonieuses à l'école, dans la famille et dans la communauté. Nous avons aussi le souci de mieux intervenir en tenant compte de l'évolution de la recherche, des enjeux actuels et de la réalité du terrain. Toutefois, dans bien des cas, nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour mesurer la portée réelle de nos interventions. Nous croyons qu'il importe de mieux arrimer la recherche aux interventions qui sont déployées sur le terrain par les différents acteurs de la communauté. L'évaluation formative pourrait sans doute combler ce besoin en nous permettant de tirer des enseignements utiles et de meilleurs outils pour mieux soutenir la mise en œuvre des interventions de prévention et de promotion de la santé.

Pistes d'action

- Soutenir les milieux en évaluant les stratégies d'intervention déployées sur le terrain.

5. Contribution de Tel-jeunes / LigneParents

À titre d'organisme communautaire qui œuvre depuis plus de 30 ans auprès des jeunes, des parents et du personnel scolaire, notre contribution pour prévenir et réduire la violence et l'intimidation en contexte scolaire se traduit par un engagement concret à :

- offrir, aux jeunes et aux parents, un service d'intervention gratuit, confidentiel et anonyme, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, pour les accueillir, les écouter, les informer et les soutenir en fonction de leur demande, que ce soit par téléphone, par courriel, par texto ou par Ch@t;
- offrir aux jeunes, aux parents et au personnel scolaire, un accès aux sites Web de Tel-jeunes et LigneParents leur donnant la possibilité de s'informer, de participer à des forums d'entraide et d'intégrer un groupe Facebook;
- soutenir la création et le développement de groupes de jeunes entraïdants, accompagnés par des personnes-ressources en milieu scolaire, à travers des activités de formation ciblées;
- soutenir les pratiques parentales par des activités de formation ciblées auprès des parents;
- offrir une collaboration aux professionnels des différents réseaux (santé, éducation et communautaire) pour améliorer l'efficacité des interventions de prévention de la violence et d'intimidation en contexte scolaire, par une planification concertée des interventions;
- encourager l'utilisation des ressources et des services des différents réseaux (santé, éducation et communautaire) mis à la disposition des jeunes et des adultes;
- explorer la pertinence et la faisabilité de soutenir la création et le développement de groupes de parents entraïdants en milieu scolaire et dans les centres de la petite enfance par des activités de formation ciblées.

Références

Beaulieu, J., Blaya, C. et Royer, É. (2007). « *Victimisation par les pairs à l'école et dépression à l'adolescence : une réalité franco-québécoise* », Actualité de la Recherche en Éducation et en Formation, Strasbourg, 9 p.

Beaumont, C. (2014). *Miser sur le pouvoir d'action du personnel éducatif pour créer un milieu scolaire positif*, conférence de clôture prononcée lors du 2^e Symposium «Quand la recherche rencontre la pratique : des outils pour prévenir efficacement l'intimidation», Montréal, 10 novembre 2014, organisé par le Réseau le Réseau des donateurs pour la paix.

Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, Mieux connaître et agir – Intimidation, novembre 2005. [En ligne]

http://www.crpspc.qc.ca/Mieux_connaître_intimidation_dec2005.pdf

Craig, W. (2014). *Preventing Bullying Through Healthy Relationships*, conférence d'ouverture prononcée lors du 2^e Symposium «Quand la recherche rencontre la pratique : des outils pour prévenir efficacement l'intimidation», Montréal, 10 novembre 2014, organisé par le Réseau le Réseau des donateurs pour la paix.

Hawkins, D. Lynn et D. J. Pepler (2001). *Naturalistic observations of peer interventions in bullying*. Social Development, 10, 4, p. 512-527.

Krug, EG., Dalhberg, L., Mercy, JA., Zwi, A. et Loranço-Ascencio, R. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève : Organisation mondiale de la santé. 376pp.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2012). *Projet de loi n° 56 : Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*. Gouvernement du Québec. [En ligne]

<http://www.mels.gouv.qc.ca/commissions-scolaires/intimidation-et-violence-a-lecole/projet-de-loi/>

Ministère de la famille (2014). *Ensemble contre l'intimidation!* Forum sur la lutte contre l'intimidation Synthèse. Gouvernement du Québec. [En ligne]

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/synthese-forum.pdf>

Olweus, D. (1993). *Bullying at school: What we know and what we can do*. Malden, MA: Blackwell Publishing, 140 pp.

Palluy, J., Arcand, L., Choinière, C., Martin, C., et Roberge, M.-C. (2010). *Réussite éducative, santé et bien-être: agir efficacement en contexte scolaire. Synthèse de recommandations*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec.

Réseau des donateurs pour la paix (2014). «*Quand la recherche rencontre la pratique : des outils pour prévenir efficacement l'intimidation*» [En ligne] <http://www.peacegrantmakers.ca/project/symposium02/fr/>

Sécurité publique Canada (2014). *La prévention de l'intimidation à l'école*. [En ligne]

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/blng-prvntn-schls/index-fra.aspx>

Walker, H.M., Horner, R.H., Sugai, G., Bullis, M., Sprague, J.R., Bricker, D., et Kaufman, M.J. (1996). *Integrated approaches to preventing antisocial behavior patterns among school-age children and youth*. Journal of Emotional and Behavioral Disorders, 4(4), 194-209.



PROMOUVOIR DES RELATIONS SAINES ET HARMONIEUSES

POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA VIOLENCE ET
L'INTIMIDATION EN CONTEXTE SCOLAIRE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE



TEL-JEUNES

Ligne**Parents**